

I.- LA VIE DU VILLAGE.

- Naissances: Le 24 Avril 1980 est né à Saint-Dié Serge, fils de Monsieur et Madame Marcel BONTEMPS, domiciliés 15, rue du Moulin, à Thiaville/Meurthe;

Le 26 Avril 1980 est né à Saint-Dié Jérôme, fils de Monsieur et Madame Gilbert THOUVENIN, demeurant 4, rue du Moulin, à Thiaville/Meurthe.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et tous nos voeux de bonhou an nouveaux-nés.

- Mariage: Le 7 Juillet 1980 aura lieu en notre Mairie le mariage de Monsieur Lionel BARABAN, technicien FTT, domicilié à Epinal, avec Mademoiselle Isabelle STOUTER agent d'exploitation PTT, domiciliée à Epinal. Félicitations.

Décès: Le 23 Avril 1980 est décédée à Nancy Madame Arcangela PETTOVEL, demeurant 12, rue de la Libération. Elle était âgée de 48 ans. A son mari, à sa famille dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

II .- PERMIS DE CONSTRUIRE.

Les demandes suivantes ont été enregistrées:

- Le 25 Avril, une maison d'habitation sur la parcelle πº l du lotissement " Les Hayottes " par Monsieur Michel MANGUIN, Ecole de La Trouche à Raon-l'Etape;
- .- Le 25 Avril, une maison d'habitation sur la parcelle n° 10 du lotissement "Les Hayottes " par Monsieur Denis SIMON, 37, rue des 3 Frères Clément à Baccarat;
- Le 29 Avril, une maison d'habitation sur la parcelle n° 2 du lotissement " les Hayottes " par Monsieur Bernard VAUTRIN, domicilié à Raon-l'Etape, l, rue Gal Leclerc.

III .- CONCESSIONS AU CIMETIERE.

En complément aux articles précédemment parus, le Maire informe les descendants et ayants-droits de la concession n° 89 achetée le ler juin 1931 par Monsieur Charles AUBRY, que le constat d'abandon sera établi le samedi 14 Juin 1980 à 14 h sur place.

IV .- RAMASSAGE DES ESCARGOTS.

La Préfecture de M. et Moselle appelle l'attention du public sur les dispositions de l'arrêté ministériel du 24 Avril 1979 qui prévoit l'interdiction du ramassage, de la cession (àtitre gracieux ou onéreux):

l) de l'escargot de Bourgogne du ler Avril au 30 Juin quelque soit le diamètre sa coquille et toute l'année lorsque le diamètre de la coquille est inférieur à 3 cm.

2) de l'escargot " petit gris " lorsque sa coquille n'est pas bordée.

.../...

V .- NOUVEAUX HABITANTS.

Ils sont priés de se présenter en Mairie dès leur installation munis d'une pièce d'état - civil (livret de famille).

VI. - RELEVE DES COMPTEURS D'EAU.

Monsieur NEUHAUSER, garde-champêtre, procédera comme chaque année, à partir du ler juin, au relevé des compteurs. Pensez à dégager ces derniers et à rendre leur approche facile. Merci.

VII. TRAVAUX AU CIMETIERE. Ils se poursuivent et devraient, logiquement, être terminés pour la Pentecôte si les corps de métiers concernés font diligence.

Voici quelques réponses aux questions que, logiquement, vous pouvez vous poser: 1)Pourquoi la construction " déborde-t-elle"sur le chemin?

- pour "casser " la monotonie d'un mur rectiligne de 100 mètres de long et pour marquer l'entrée du cimetière et la fin du parking.
- 2) Pourquoi avoir recouvert le fossé?
- Afin d'assurer l'assainissement de façon correcte une fois pour toute et créer du même coup un parking qui sera très apprécié aux Rameaux, Pâques, Pentecôte et Tousssaint en particulier; pour permettre aux installateurs de caveaux de s'approcher du mur avec leurs engins et faciliter ainsi leur travail.
- 3) Pourquoi un oscuaire?
- Parce qu'il ne restait plus aucun emplacement disponible pour de nouvelles sépultures et qu'il convenait de créer très rapidement de nouvelles concessions dans la partie haute du cimetière (terrain commun), lequel autrefois avait reçu des corps.

La loi, en ce cas, impose de placer les restes mortuaires dans un ossuaire...

De plus, cet ossuaire était indispensable pour engager la procédure de reprise des concessions abandonnées et permettre ainsi de récupérer des places et d'améliorer la tenue générale du cimetière.

- 4) Pourquoi un dépositoir? (chapelle ardente).
- Pour permettre le dépôt temporaire d'une sépulture dans l'hypothèse où l'ensevelissement n'est pas immédiatement possible (gelées importantes, éboulement de terrain dans les fosses, arrivée d'eau), et aussi dans l'hypothèse du décès accidentel de personnes non domiciliées dans la commune et que la législation sur la liberté des cultes ne permet pas de placer à l'Eglise.
- 5) Pourquoi un abri?
- Parce qu'il convenait d'assurer au fossoyeur un endroit où celui-ci puisse ranger ses instruments de travail (brouette, pelle, pioches, madriers, plastiques, pompe, etc...)
- 6) Pourquoi avoir changé d'emplacement la décharge?
- Parce qu'elle était située face à l'entrée basse et que son spectacle n'était pas des plus heureux...
- Parce qu'il n'était guère décent pour les survivants de voir leur tombe de famille côtoyer un dépotoir.
- Parce que le propriétaire du terrain situé côté Thiaville ayant refusé de vendre à la commune une bande de terrain de l'mètre de large sur la largeur du cimetière, il était impossible d'approcher la remorque pour assurer la vidange du dépotoir, ce qui imposait de porter les détritus à la main jusqu'au chemin.
- 7) Pourquoi avoir déplacé la Croix centrale?
- Pour dégager le passage dans les allées et lever les réticences de plusieurs personnes interrogées qui estimaient anormal que la statue tourne le dos aux futures concessions.
- 8) Et les murs?
- La restauration de ceux-ci, pour ce qui concerne l'essentiel, est commencée et sera conduite à son terme. Le travail est fastidieux puisqu'il s'agit de refaire la quasitotalité des joints de chaque pierre de chaque côté des murs, ce qui représente environ 750 m2!
- 9) Et la nouvelle décharge?
- Elle est située à l'extrémité côté fòrêt de la nouvelle construction. Elle est accessi-

ble depuis l'intérieur du cimetière et se vide grâce à une porte donnant sur le chemin de la Hazèle. Un point d'eau côté intérieur du cimetière sera aménagé dans sa paroi.

VIII .- OBJET TROUVE.

Le 2 Mai, une montre a été trouvée par Yann Labuche au terrain de sports. La réclamer en Mairie. Remerciements au jeune Yann.

IX .- DONS .

- La somme de 10 F a été remise en faveur des Anciens par Madame GEORGES, de Fagnoux.
- Une somme de 40 F a été remise au B.A.S. par un anonyme. Merci aux généreux donateurs.

X .- BOULANGERIE.

Monsieur et Madame MULLER prendront leurs congés du 19 Août au 23 Septembre. Les modalités d'approvisionnement en pain seront indiqués ultérieurement.

XI .- PROCHAIMES MANIFESTATIONS.

| ler Juin | Tournoi de ping-pong | | (Foyer Rural) |
|-----------|--------------------------------|-------------------|---|
| 7 Juin | Soirée Omelette - bal | | (A. Familiale) |
| 15 Juin | Voyage des Anciens Combattants | A. Combattants de | Thiaville - Lachapelle (Foyer Rural) |
| 22 Juin | Concours de pêche | Lachapelle | (Foyer Rural) |
| 6 Juillet | Rallye automobile | Thiaville | |

XII .- DON DU SANG.

Il aura lieu à la M.J.C. de BERTRICHAMPS <u>le jeudi 29 Mai de 16 h à 19 h.</u>
Plus de 540 flacons par jour,

Plus de 200 000 flacons par an,

Plus de 67 000 litres de sang humain ont été nécessaires, en 1979, au Centre de Transfusion de Nancy pour les besoins des Hôpitaux, Cliniques et Maternités de notre région (Ardennes, Haute-Marne, Meurthe et Moselle, Vosges).

Les besoins sont énormes. Ils sont pressants. Aussi, le Centre de Transfusion lance

un appel à toutes les personnes susceptibles de donner leur sang.

Vous pouvez manger avant de venir, mais ne prenez ni lait, ni beurre 3 heures avant le don (pain, biscottes, café, thé, confiture, jus de fruits sont conseillés).

.XIII - VILLAGES ET MAISONS FLEURIS.

Comme annoncé précédemment, notre village participera cette année encore au concours des maisons et villages fleuris. Le jury communal sera prochainement constitué et, selon toute probabilité, passera dans les rues courant juin. Des prix seront attribués par la commune. Le jury d'arrondissement passera ultérieurement.

La commune fait des efforts méritoires d'embellissement, mais seule, elle ne peut pas grand chose. Aussi, nous sollicitons toutes les bonnes volontés afin que la grande majorité d'entre vous améliore, par une plus grande propreté, son devant de maison et

fleurisse les fenêtres de sa façade.

Ce faisant, ensemble, nous améliorerons notre cadre de vie quotidienne et rendrons Thiaville plus joli et plus accueillant. Merci de vos efforts.

XIV .- VACCINATIONS.

Mercredi 21 Mai à 14 h 15 en Mairie:

- 2ème injection D.T. Polio,

- 2ème injection Tétanos (adultes)

- Rappels Tétanos (adultes) de l'an dernier.

M . J .

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

I .- FOYER RURAL.

- .. Football: Le 8 Juin 1980 est organisé à Thiaville le challenge des commerçants. Le premier match débutera à 8 heures. Soyez nombreux à venir assister aux évolutions de notre équipe!
- .. Ping-pong: Dans le cadre des activités du Foyer Rural, la section TENNIS de TABLE organise un tournoi ouvert à tous le dimanche ler Juin 1980.

Les joueurs intéressés se feront inscrire avant le vendredi 30 Mai 20 heures chez:

- COUTY Jean, 12, rue du Moulin,

- GUYOT Claude, 37, rue de Fagnoux.

Le droit d'inscription est de 3 F. Coupe et médailles seront décernées à la fin du tournoi.

II. - ASSOCIATION FAMILIALE.

Elle vous donne rendez-vous le samedi 7 Juin 1980 à partir de 19 h 30 pour sa soirée annuelle "Omelette aux champignons - frites - fromages - glace, etc... suivie d'un bal.

Inscriptions et prix selon affiches apposées très prochainement aux endroits habituels.

III .- LE COIN DES ECOLIERS.

Jean et les deux chevaux.

Jean était un petit garçon de 9 ans. Il avait deux chevaux: une jument et son petit. La jument s'appelait Princesse et le petit Noisette. Le matin, Jean les lâchait dans le parc et le soir, il les faisait rentrer dans la cabane en bois. Dans la journée, Jean allait se promener avec la jument et son petit.

Mais Jean dut partir en voyage pour trois jours. Alors il décida de confier ses chevaux à son cousin Jacques. Celui-ci accepta. Jean partit et trois jours après, il revint tout joyeux de revoir Princesse et Noisette. Une semaine plus tard, Jean décida d'aller pique-niquer avec Jacques. Le lendemain matin, ils partirent avec les chevaux. Jacques prit Noisette et Jean, Princesse. Une demi-heure après, ils arrivèrent dans un pré: "Ici noug serons bien installés ". Justement, il y avait un poteau pour attacher les chevaux pendant que les enfants mangeraient. Après avoir goûter, ils repartirent chez eux, très contents de leur promenade.

Nadine, CM 2

Ce soir, je vais avoir cinq ans. Hier, on a déjà fêté mon anniversaire chez ma mamie. Elle m'a offert une jolie chemise de nuit. C'est tout parce qu'elle avait oublié que c'était mon anniversaire. Quand j'ai voulu souffler les bougies, mon papa m'a dit: "Attention, Bénédicte, si tu ne souffles pas toutes les bougies d'un seul coup, tu auras toujours cinq ans ". J'ai soufflé toutes les bougies d'un coup.

Bénédicte, 6 ans.

Ma nouvelle voiture.

Ma nouvelle voiture est une Renault quatre, elle est rouge clair, elle a des ceintures devant et derrière, des sièges gris clair, une lampe; les fenêtres ne s'ouvrent pas comme celles des 104 ou des 204... Elle a quatre vitesses. On se promène bien avec et on peut aller loin. Un jour quand on allait à Jarville, mon papa allait vite.

Joëlle, CM 2

Moi, je n'aime pas quand on tue des animaux. Dans le film de Tarzan, on voit Tarzan qui tue un crocodile, des lions féroces, un rhinocéros. Même si ce sont de méchantes bêtes, je n'aime pas qu'on les tue. Quelquefois, mon papa tue un lapin, il lui enlève la peau et on le mange. C'est pourtant gentil, un lapin! Moi, ça me fait peur quand on tue une bête!

Sylvie Thouvenin, 7 ans.